

COMMUNE DE SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 MARS 2025

DÉLIBÉRATION N° 2025-03-016

Nombre de membres en exercice : 26
Nombre de membres présent(s) : 25
Nombre de suffrages exprimés : 26
Nombre d'absent(s) : 1
Nombre de pouvoir(s) : 1

Vote :

Pour : 26
Contre : 0
Abstentions : 0
Ne vote(nt) pas : 0

Le vingt-sept mars deux mille vingt-cinq, à 20h00, le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire à la salle du Colombier, sous la présidence de Monsieur Eric LARDON, Maire.

Date de convocation : 13 mars 2025

Membres présents en séance :

Eric LARDON, Alain THOLOT, Hélène DE SIMONE, Patrick AIVAZIAN, Charlotte DEGUIN, Antoine RODRIGUEZ, Marcelle DJOUHARA, Serge TRIOULEYRE, Christiane CLUZEL, Marc COMBETTE, Pierre PASQUIER, Claude TOUILLOUX, Odile PHILIPPON, René MEASSON, Martine CHARLES, Henri CELLIER, Marie-Pierre SEON, Christelle PLUCHAUD, Stéphane VILLARD, Margot SOLVIGNON, Florence CHEUCLE, Corinne VERDIER, Florence GAVARD, Anabel FOURNIER-FAURE, Patrice BRAUD

Membre(s) absent(s) excusé(s) :

Arnaud DE MAZENOD

Membre(s) ayant donné un pouvoir :

Arnaud DE MAZENOD pouvoir à Antoine RODRIGUEZ

Les conseillers présents représentant la majorité des membres en exercice, qui sont au nombre de 26, il a été procédé, conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales à la nomination d'un(e) secrétaire. Monsieur Patrice BRAUD ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Objet : BUDGET COMMUNE - BUDGET PRIMITIF DE L'EXERCICE 2025 - VOTE

Certifié exécutoire
Transmis à la Sous-Préfecture de
Montbrison
le :

Publié ou notifié :

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214202566-20250327-2025-03-016-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 04/04/2025
Publication : 04/04/2025

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres :

- **APPROUVE** les sections de fonctionnement et d'investissement du budget primitif principal de l'exercice 2025 qui s'équilibrent en dépenses et en recettes :

- A la somme de **4 950 070,00 €**, en section de fonctionnement,
- A la somme de **2 193 711,79 €**, en section d'investissement, comportant le report des restes à réaliser de l'exercice antérieur (montant : 212 546,07 € en dépenses et 99 640,00 € en recettes).

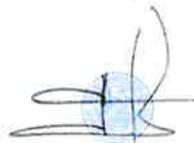
La liste des opérations est la suivante :

N° Opération - Intitulé de l'opération	Nouveaux crédits (hors RAR)
152 RESERVES FONCIERES	45 000,00 €
196 MATERIEL ET MOBILIER	129 445,72 €
197 BATIMENTS COMMUNAUX	137 500,00 €
199 NOUVELLE MAIRIE	53 000,00 €
204 SUBVENTIONS EQUIPEMENT VERSEES	178 200,00 €
207 VOIRIE DIVERSE	90 000,00 €
212 ETUDE CENTRE-BOURG	144 000,00 €
229 COLUMBARIUM & CIMETIERE	18 000,00 €
240 EQUIPEMENTS SPORTIFS	63 000,00 €
259 AMENAGTS URBAINS DIVERS	180 630,00 €
262 HOTEL DE Tournon	15 000,00 €
264 VIDEOPROTECTION	35 750,00 €
267 SIGNALÉTIQUE & COM	19 540,00 €
268 BAT SERVICES TECHNIQUES	3 000,00 €
275 TRAVAUX HAMEAUX	8 100,00 €
283 POLE ENFANCE JEUNESSE	13 000,00 €
285 BATIMENTS SCOLAIRES	286 000,00 €
286 TRX SECURISATION INCENDIE	33 000,00 €

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME AU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ, LE 2 AVRIL 2025

LE MAIRE,



ERIC LARDON

LE SECRETAIRE DE SEANCE



PATRICE BRAUD